

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		X	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT		X	
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ		X	
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

**Autres présents non votants :**

Marie **RENAUD**  
Muriel **BORRELY-DUBINI**

Directrice du CIAS Grand Lac  
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14.11.2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 20 novembre 2024 a été transmis le 14 novembre 2024 (faute quorum), ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 20 novembre 2024

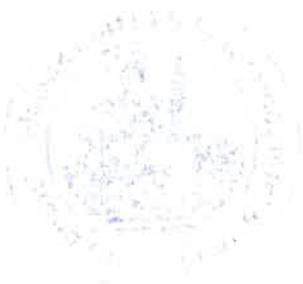
**Le Président,**  
Renaud BERETTI

**Secrétaire de Séance,**  
Christian MOUNIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20241120-DELIB89-DE  
Date de transmission : 21/11/2024  
Date de réception, préfecture : 21/11/2024



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20241120-DELIB89-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2024  
Date de réception préfecture : 21/11/2024

## DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2024

Exécutoire le : 21 NOV. 2024

Publiée/Notifiée le : 21 NOV. 2024

Visée le : 21 NOV. 2024

### FINANCES

#### Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) du Service de soins infirmiers à domicile - Décision modificative n°1

Monsieur le Président indique que les résultats anticipés pour l'exercice 2024 nécessitent une modification des ouvertures de crédits budgétaires.

Il indique que des dépenses supplémentaires interviennent sur les charges de personnel :

- Ouverture de 10 places d'ESA à compter du 01/11/2024 impliquant des dépenses de personnel supplémentaires
- Augmentation de l'absentéisme constatée depuis août
- Rétablissement de rémunération à plein traitement pour un agent avec effet rétroactif

De même, des réparations supplémentaires ont dû être réalisées sur les véhicules de services.

Ces dépenses sont compensées par l'augmentation du forfait soins au titre des places d'ESA supplémentaires ainsi que par la compensation du régime indemnitaire 2018-2023 par une subvention d'équilibre.

Il propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

<b>DEPENSES</b>	
64111 – Rémunération principale	+25 000.00 €
<b>TOTAL GROUPE 2</b>	<b>+25 000.00 €</b>
61558 – Autres matériels et outillages	+12 000.00 €
<b>TOTAL GROUPE 3</b>	<b>+12 000.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>+37 000.00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
7318 – Autres secteurs	+25 000.00 €
<b>TOTAL GROUPE 1</b>	<b>+25 000.00 €</b>
7488 – Autres	+12 000.00 €
<b>TOTAL GROUPE 2</b>	<b>+12 000.00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>+37 000.00 €</b>

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition ci-dessus,

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20241120-DELIB91-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2024  
Date de réception préfecture : 21/11/2024

- CHARGE Monsieur le Président pour agir en ce sens.

Aix-les-Bains, le 20 novembre 2024

Le Président,  
Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance,  
Christian MOUNIER

- |                                |
|--------------------------------|
| - Conseillers en exercice : 25 |
| - Présents : 7                 |
| - Présents et représentés : 7  |
| - Votants : 7                  |
| - Pour : 7                     |
| - Contre : 0                   |
| - Abstentions : 0              |
| - Blancs : 0                   |



Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20241120-DELIB91-DE Date de télétransmission : 21/11/2024 Date de réception préfecture : 21/11/2024
--

